

Entourez la situation qui vous correspond

Montant des cotisations

Cout réel après déduction ou crédit d'impôt

Échelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur.rice	-	-	-	-	-	-	132€ 44,88 €	138€ 46,92 €	146€ 49,64 €	152€ 51,68 €	167€ 56,78 €
PE et Psy EN Classe normale	54 € 18,36 €	133 € 45,22 €	140 € 47,60 €	147 € 49,98 €	155 € 52,70 €	165 € 56,10 €	177 € 60,18 €	189 € 64,26 €	203€ 69,02 €	212€ 72,08 €	225€ 76,50 €
PE - Psy EN - PEGC Hors classe	200 € 68,00 €	205 € 69,70€	215 € 73,10 €	230 € 78,20 €	245 € 83,30 €	255 € 86,70 €	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Calcul pour Temps partiel [(cotisation - 96) x quotité] + 96</p> <p>96 € : part fixe reversée à la FSU-SNUipp nationale</p> </div>				
PE - Psy EN - PEGC Classe ex.	235 € 79,90 €	251 € 85,34 €	260 € 88,40 €	265 € 90,10 €	279 € 94,86 €	-					

Supplément en € à ajouter à votre cotisation : Personnel.les de direction et/ou spécialisés

ASH école	ASH collègue	PEMF	Dir. 1 classe	Dir. 2 à 4 classes	Dir. 5 à 9 classes	Dir. +10 classes	Dir. segpa	Ens. Réf.	CPC	REP	RASED Psy
+ 11 € + 3,74 €	+ 24 € + 8,16 €	+ 15 € + 5,10 €	+ 17 € + 5,78 €	+ 20 € + 6,80 €	+ 26 € + 8,84 €	+ 30 € + 10,20 €	+ 59 € + 20,06 €	+ 4 € + 1,36 €	+ 21 € + 7,14 €	+ 13 € + 4,42 €	+ 7 € + 2,38 €

PES	Etudiant.e (M1/M2)	AESH	Contractuel.le	Congé parental	Disponibilité
60 € 20,04 €	20 € 6,80 €	20 € 6,80 €	50 € 17,00 €	95 € 32,30 €	95 € 32,30 €

Retraité.e	
Pension < 1500 €	80 € 27,20 €
1500€ < Pension < 2000€	100 € 34,00 €
2000€ < Pension < 2500 €	120 € 40,80 €

Montant de la cotisation annuelle : _____ €

Nombre de prélèvements :

- En 10 fois si adhésion avant octobre
- En 8 fois si adhésion avant novembre
- En 5 fois si adhésion avant février
- En 2 fois si adhésion avant mars
- En 1 seule fois

Modes de paiement : Prélèvement(s) automatique(s) ★ Chèque(s) ★ En ligne (<https://adherer.snuipp.fr/29>)



Choisir la reconduction automatique pour la rentrée suivante :

Pour rester syndiqué.e l'année suivante en n'effectuant aucune démarche.
Vous recevrez à chaque rentrée un état de vos futurs prélèvements.



J'accepte que les prélèvements soient reconduits chaque année jusqu'à simple avis contraire de ma part.

Si vous avez une question concernant votre cotisation, contactez la trésorière de la section en écrivant un mail à snu29@snuipp.fr à l'attention d'Aurélie.

